



## OBLIGATIONS

émises par Social Santé Intégré – Mouvance Médecins du Monde



Cette levée de fonds a obtenu le label Fairfin de Financité :  
<https://www.fairfinlabel.be/fr/article/le-label-financite-fairfin>

### Fiche d'information

#### 1. Nature de l'investissement

En achetant ce produit d'investissement, qui est une obligation, l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser le capital investi (hors frais) à l'échéance finale et à payer la somme des coupons annuels à l'échéance. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur, l'investisseur risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit et de perdre le capital investi.

Émetteur :	Social Santé Intégré - Mouvance Médecins du Monde (SSI-MDM)
Montant des coupures :	100 euros
Durée :	5 ans
Prix d'émission :	100 %
Période de souscription	Entre le 2 juin 2018 et le 30 octobre 2018
Date d'émission et de paiement :	2 juin 2018 à 30 octobre 2018
Date d'échéance :	30 octobre 2023

Droit au remboursement à 100 % du capital investi à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement.

## 2. Politique d'investissement

Possibilité de remboursement anticipé : SSI-MDM se réserve le droit, à tout moment, de racheter ou faire racheter pour son compte tout ou partie des obligations, et d'annuler et/ou de revendre ultérieurement les obligations ainsi rachetées, sans préjudice des dispositions légales applicables. Les obligations ainsi rachetées par l'émetteur avant leur date de remboursement final, seront remboursées à leur valeur nominale majorée des intérêts dus jusqu'à la date de ce remboursement anticipé.	
Coupon	Les intérêts déduction faite des retenues des précomptes mobiliers libératoires, sont payés à l'échéance. Le remboursement du capital et des intérêts dus de fera dans les 10 jours ouvrables après l'échéance.
Rendement actuariel brut (avant précompte mobilier)	2 % / an
Rendement actuariel net (après précompte mobilier)	1,4 % / an
Statuts des obligations :	Aucune subordination juridique ou de fait

## 3. Description et but de l'offre<sup>1</sup>

Montant minimum de l'offre :	0€
Montant maximum de l'offre :	250000€
Affectation du produit par l'émetteur :	<p>SSI-MDM, avec d'autres partenaires, développe deux centres social-santé intégrés à Molenbeek et Cureghem. Ces centres veulent rassembler dans un même lieu des services qui sont traditionnellement dispersés sur le territoire : maison médicale, service de santé mentale, service social, aide aux personnes toxicomanes, planning familial, etc.</p> <p>Ce sont des centres de quartier, accessibles à tous, avec une attention particulière pour les publics vulnérables (dont les personnes âgées isolées, les personnes sans domicile fixe, les personnes issues de l'immigration et en difficulté d'accès aux soins, etc).</p> <p>Les objectifs sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'améliorer la prise en charge pluridisciplinaire des personnes qui présentent des problématiques multiples ;</li> <li>- de réduire la stigmatisation par le mélange des services et publics ;</li> <li>- d'améliorer l'accessibilité pour tous.</li> </ul> <p>Dans le cadre de ce projet, SSI-MDM a ouvert très récemment</p>

<sup>1</sup> Uniquement pour obligations corporate.

	2 nouvelles maisons médicales dont l'objectif est de faire partie de ces centres intégrés social-santé. L'appel à obligations concerne le développement de ces 2 maisons médicales, à Cureghem et Molenbeek. Il s'agit de financer les salaires, loyer et frais de fonctionnement en attendant que la patientèle se constitue et que les subsides soient obtenus.
Remboursement de l'obligation :	Une partie des obligations sera remboursée sur fond propre et le reste sera refinancé.
Allocation en cas de souscription	SSI-Mouvance MDM répartira les obligations entre les souscriptions en fonction de leur date en commençant par les plus anciennes.

#### 4. Description et chiffres-clés de l'émetteur

5. Brève description de l'émetteur et de ses activités (objet social, historique, activités...)		
<p>SSI-MDM a pour but de mobiliser les citoyens dans des projets favorisant l'exercice plein et entier du droit à la santé pour tous, et singulièrement pour les populations vulnérables, en soignant, en témoignant, et en accompagnant le changement social à Bruxelles et dans le monde. Pour cela, elle développe des activités dans le domaine des services sociaux et soins de santé de proximité. Elle se développe dans l'esprit des valeurs portées par médecins du Monde : engagement, justice sociale, empowerment, indépendance, équilibre.</p> <p>Dans le cadre de ce but et de ces valeurs, SSI développe des services et/ou centres sociaux et de santé intégrés « CSSI » càd qui intègrent une offre de services sociaux et de santé somatique et mentale, adressés à tous publics avec une attention particulière pour les vulnérabilités et pour les déterminants non médicaux de la santé. Elle s'appuie également sur cette expérience de développement de nouveaux centres, pour développer de la recherche-innovation dans différents domaines, avec une capitalisation du savoir qui serait utile pour d'autres acteurs.</p>		
Chiffres-clés de l'émetteur		
		Année n-1 (en €) – (2 mois d'activité en 2017)
Bilan	Fonds propres	0€
	Endettement	40000€
Compte de résultat	Total des recettes	63045,02€
	Total des coûts	83480,33€
	Amortissements	12010,42€
	Résultat net	(-) 32347,37

#### 6. Durée

Durée de l'investissement :	5 ans
Possibilité de remboursement anticipé :	Cfr plus haut.

Possibilité de sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur :	SSI – Mouvance MDM ne s'engage pas à racheter le produit d'investissement.
--	--

## 7. Risques de l'investissement

Risque de crédit :	<p>Voir chiffres-clefs de l'émetteur.</p> <p>Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) permet d'estimer la proportion des fonds propres par rapport aux fonds étrangers. Plus le ratio est élevé, plus l'organisation est indépendante.</p> <p>Pour SSI-MDM, il est de 0 au 31 déc 2017 : L'activité ayant débuté mi-octobre 2017, il n'y a encore aucun fond propre.</p>
Risque de liquidité :	<p>Le ratio de liquidité général (actifs circulants divisés par dettes à court terme) permet d'estimer la capacité de la structure à régler ses dettes à court terme. Pour une entreprise commerciale, il est jugé correct à partir de 1. Pour SSI-MDM, il est de 0,98 au 31 décembre 2017.</p>
Risque de second rang :	<p>Les obligations et leurs intérêts constituent des engagements directs et généraux qui viennent en second rang après tous les créanciers privilégiés et disposant de garantie.</p>
Risque de remboursement anticipé :	<p>Pas de remboursement anticipé</p>
Risques principaux propres à SSI - gouvernance :	<p>SSI – Mouvance MDM a été fondée par Médecins du monde, qui est actuellement majoritaire à l'AG et au Conseil d'administration. Il est prévu d'élargir l'AG à des partenaires, aux travailleurs, à des représentants d'usagers. MDM se maintiendra à l'AG et au CA et gardera une capacité de blocage des décisions concernant la vision et la stratégie.</p> <p>Les expertises rassemblées dans l'asbl, au niveau des travailleurs, et du conseil d'administration, sont des expertises cliniques (des professionnels motivés et qui continuent de se former), de santé publique, et de gestion. Certains administrateurs possèdent un large réseau. La gestion financière de l'asbl est assurée par un comptable salarié supervisé par un membre de l'équipe finances de MDM. Les services de support de MDM (logistique, RH, finances, support aux bénévoles) sont assurés par MDM.</p> <p>La situation où des professionnels du soin ou de la coordination au sein de SSI-MDM viendraient à quitter l'association, sans qu'on ne puisse prévoir leur remplacement immédiat, pourrait avoir un impact négatif à court et moyen terme sur son développement et sur ses résultats.</p> <p>Pour ce qui concerne les soignants : la majorité des professionnels engagés ont exprimé leur volonté de rester dans le projet au moins à 5 ans. Un médecin a exprimé vouloir quitter le projet 2 ans après le lancement pour partir en mission humanitaire, si possible avec retour dans le projet. Son remplacement par un nouveau médecin est déjà prévu et budgété.</p> <p>Pour ce qui concerne les fonctions de gestion et de coordination : afin de minimiser les risques, SSI-MDM la mise en commun des informations écrites dans des dossiers informatisés communs, et</p>

	l'information systématique d'au moins une seconde personne pour les activités de coordination et développement du projet.
Risques principaux propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	<p>Le projet de Molenbeek a démarré en octobre 2017 et l'évolution de la patientèle se passe comme prévu, avec un projet de rendement à 100% des travailleurs en 2019.</p> <p>Le projet de Cureghem a démarré en décembre 2017, le recul est donc très court. Néanmoins, nous savons déjà que le développement de la patientèle est beaucoup plus lent que prévu, le rendement maximal serait donc atteint un an plus tard. Face à ce constat récent, des stratégies nouvelles sont mise à l'étude : consultations délocalisées, renforcement de partenariats, éventuel déménagement vers un site plus visible.</p> <p>Entre 10% (Molenbeek) et 30% (Cureghem) des usagers actuels ne bénéficient pas de la couverture assurance maladie. Pour ceux-là, nos professionnels peuvent facturer au CPAS les actes prestés, dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente (AMU). Les CPAS ne remboursent ces prestations qu'aux professionnels qu'ils agréent. A ce jour, l'agrément a été obtenu pour les médecins dans les communes de Molenbeek, Anderlecht, St Gilles, Forest et Bruxelles-ville. L'agrément pour les kinés et infirmiers n'a pas encore été obtenu, pour cause de « quota de professionnels agréés atteint ». Des démarches sont entreprises pour lever ces barrières, notamment dans les communes de Molenbeek et Anderlecht où les pouvoirs publics locaux ont publiquement affirmé leur soutien à notre projet.</p> <p>Comme toute autre organisation, nous ne sommes pas totalement à l'abri de fraude ou d'autres activités criminelles (tant externes qu'internes), de dysfonctionnement des processus ou procédures, de pannes ou d'indisponibilité des systèmes, d'erreurs humaines, etc... De tels événements peuvent engendrer des pertes financières ou porter préjudice à la réputation e SSI-MDM. Afin de se prémunir de toutes malversations financières ou tout détournement de fonds, toutes les transactions financières de SSI-MDM doivent être visées par au moins deux personnes. De plus, la composition du conseil d'administration sera étudiée de manière à mettre en présence des acteurs divers qui ensemble et de par leur diversité, peuvent veiller à l'éthique de l'organisation.</p>
Risques principaux propres à l'émetteur - liés aux subventions :	<p>L'infrastructure des futurs centres est financée par un fonds régional et européen (le Feder).</p> <p>Une subvention de 25000€ a été obtenue en 2017 et pour trois ans, de la Commission Communautaire Commune bruxelloise. Elle n'a pas été budgétée au-delà dans nos projections financières.</p> <p>Une subvention a été demandée à la Cocof à partir de 2018, et budgétée partiellement dans les projections à partir de 2019.</p> <p>D'autres soutiens financiers ont été demandés, ainsi qu'une demande d'agrément en tant que maison médicale par la Cocof.</p>
Risque principaux propres à l'émetteur - autres :	...

Date prévue du break-even	Courant 2020
Date prévue de l'équilibre	Courant 2020

Merci de consulter le plan financier de l'émetteur pour plus d'informations.

## 8. Frais

Pas de frais.

## 9. Résumé de la fiscalité

Précompte mobilier :	30 % <sup>2</sup> sur les revenus de ce produit d'investissement
Taxe sur les opérations de bourse :	non-applicable
Autres :	/

## 10. Informations pratiques

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Dr Isabelle Heymans, administratrice-déléguée, rue Botanique 75 à 1210 St Josse : [isabelle.heymans@medecinsdumonde.be](mailto:isabelle.heymans@medecinsdumonde.be).

Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : [contact@mediationconsommateur.be](mailto:contact@mediationconsommateur.be)).

- Quel produit d'épargne et quelle rémunération correspond à vos besoins ? Consultez le site internet d'éducation financière de la FSMA: [www.wikifin.be](http://www.wikifin.be).
  - Conformément à la réglementation en vigueur, la présente fiche d'information ne devait pas être approuvée préalablement par la FSMA. Toute décision d'acheter le produit concerné doit être fondée sur un examen exhaustif de tous les documents pertinents contenant des informations contractuelles ou précontractuelles.

Cette fiche d'information est correcte à la date du 17 avril 2018

Social Santé Intégré – Mouvance Médecins du Monde asbl,  
Rue Botanique 75  
1210 Bruxelles  
BCE 0565943035  
Tél. : 02 / 5203008  
Tel : 0478325452 (Isabelle Heymans – administratrice déléguée)

---

2 Vérifier si ce taux est toujours d'actualité :  
[http://finances.belgium.be/fr/entreprises/impot\\_des\\_societes/Precomptes/precompte\\_mobilier/](http://finances.belgium.be/fr/entreprises/impot_des_societes/Precomptes/precompte_mobilier/)